

Des contrôles systématiques aux entrées de Schengen

LES FAITS

A l'issue du conseil extraordinaire et conjoint de la Justice et des Affaires intérieures (JAI) qui s'est tenu à Bruxelles vendredi matin, ce sont les deux ministres français Bernard Cazeneuve

(Intérieur) et Christine Taubira (Justice) qui ont dominé la conférence de presse finale.

La France avait demandé la convocation urgente de la réunion, puis joué un rôle prépondérant dans sa pré-

paration, et enfin obtenu satisfaction sur toutes leurs demandes. Dont la plus spectaculaire : l'instauration très rapide de contrôles systématiques à l'entrée dans la zone Schengen de libre circulation pour les ressortissants européens.

De son côté, Federica Mogherini, la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères, appelle au calme. Pour elle, l'Europe n'est pas en guerre, bien qu'elle travaille à la résolution du problème Daesh.

- La France a obtenu des ministres de l'Intérieur et de la Justice des 28 la mise en œuvre des mesures déjà décidées... en février de cette année.
- Serait-ce la fin de la récréation de la lutte antiterroriste ?

Cette fois, ce devrait être la fin de la récréation. Et une semaine après les attentats de Paris, ce sont les ministres français Bernard Cazeneuve (Intérieur) et Christine Taubira (Justice) qui se sont emparés du sifflet. A l'issue du conseil extraordinaire et conjoint de la Justice et des Affaires intérieures (JAI) qui s'est tenu à Bruxelles vendredi matin, ce sont les deux ministres français qui ont dominé la conférence de presse finale, d'ordinaire assurée par la présidence en exercice (actuellement le Luxembourg) et les commissaires européens compétents.

La France avait demandé la convocation urgente de la réunion, puis joué un rôle prépondérant dans sa préparation, et enfin obtenu satisfaction sur toutes leurs demandes. Dont la plus spectaculaire : l'instauration très rapide de contrôles systématiques à l'entrée dans la zone Schengen de libre circulation pour les ressortissants européens.

La vérité oblige à dire que les conclusions de ce conseil JAI sont une réplique exacte de celles du conseil du même nom du... 12 février de cette année, et dont les décisions étaient censées constituer la réponse aux attentats de *Charlie Hebdo* et de l'*Hyper Casher*. « *Il faut sortir des promesses*

sans lendemain et des attermoissements », a répété, plus tranchant que jamais, Bernard Cazeneuve. Principale différence : cette fois, c'est pour du vrai, comme diraient les enfants en récréation... Passage en revue des principales décisions arrêtées ce vendredi par les 28.

1 Les contrôles systématiques pour les Européens à l'entrée dans Schengen. C'était une demande d'une série de pays, France et Belgique en tête, depuis les attentats au Musée juif et à Paris en janvier : instaurer le contrôle systématique, non seulement sur la validité et l'authenticité des documents comme c'est le cas actuellement, mais sur les personnes elles-mêmes. C'est-à-dire la vérification, via la base de données SIS (Schengen Information System), si le voyageur est signalé à quelque titre que ce soit. Le code Schengen ne permet ces contrôles qu'en cas de soupçon, ou lorsqu'un Etat membre le décide de manière systématique pour des raisons exceptionnelles, comme la France vient de le décider. Mais par définition, ce contrôle à une seule frontière extérieure n'a aucun sens.

Les 28 ont obtenu vendredi de la Commission, plutôt réticente jusqu'ici, qu'elle planche sur une modification de ce code Schengen pour rendre possible le contrôle systématique et général dans toute la zone. La Commission va intégrer cet objectif dans son projet appelé « *Smart Borders* » (frontières intelligentes), qu'elle va présenter d'ici la fin de l'année, pour une mise en œuvre en mars 2016. Mais les ministres du JAI ont décidé d'anticiper cette modification : tous les Etats membres vont instaurer ces contrôles systématiques de façon coordonnée à

brève échéance. Tous les voyageurs européens (ré-)entrant dans Schengen seront donc vérifiés. Une décision qui n'est pas qu'une

question administrative : le traitement supplémentaire pourrait allonger sensiblement le temps d'attente, mais aussi les besoins en personnel supplémentaire dans les corps de police des frontières... (Il est demandé à la Commission de plancher sur des schémas qui maintiendraient une fluidité suffisante aux passages frontières.)

2 Rendre effectifs les systèmes d'échanges et de partage d'informations. La façon dont les auteurs et fomenteurs des derniers attentats parisiens ont circulé en Europe, y sortant et rentrant, sans être inquiétés alors que certains étaient fichés, laisse pantois. Il y a une explication très simple à cela : « *les lacunes en matière d'échanges d'informations sont patentes, alors que l'UE dispose d'outils efficaces* », expliquait le ministre luxembourgeois Etienne Schneider. En réalité, ces systèmes (principalement la base de données SIS et celle d'Interpol), sont trop peu alimentés et consultés par les Etats membres. Un rapport d'Europol qui sera prochainement publié indique que 5 pays introduisent dans ces systèmes 50 % des données concernant les combattants étrangers.

La Belgique, abondamment critiquée ces derniers jours pour son laxisme, ne s'est pas privée d'indiquer au conseil JAI vendredi qu'elle est avec l'Allemagne et les Pays-Bas dans le « *top 3* » des pays qui injectent le plus de données dans ces bases de données : elle a notamment introduit 900 noms signalés dans le SIS, et 140 noms faisant l'objet d'un mandat d'arrêt

international. Dans ses conclusions, le Conseil stipule donc que désormais « *les autorités nationales vont systématiquement entrer les données sur leurs "foreign fighters"* »...

3 Adopter le PNR. La constitution d'un réseau européen de bases de données récupérant tous les dossiers des voyageurs aériens est en cours d'élaboration depuis... 2011. Au lendemain des attentats de *Charlie Hebdo*, le Parlement européen (PE) s'était engagé à voter ce texte déjà adopté par le Conseil d'ici la fin de cette année. Mais la négociation reste laborieuse, en particulier parce que certains eurodéputés libéraux, dont la « *pasionaria* » des libertés publiques Sophie in't Veld, restent pointilleux sur ces aspects.

Les 28 ont convenu aujourd'hui de trois points qu'ils comptent bien faire accepter par le PE : ce PNR doit être étendu aux vols intérieurs à l'UE, ne devrait pas être

limité aux crimes transnationaux, et la durée de conservation des données nominales devra être d'un an. « *Un mois, ce n'est pas sérieux !* », déclarait Bernard Cazeneuve en référence à la demande initiale du PE.

Pour s'assurer que leur message de fermeté soit bien compris, les ministres de l'Intérieur et de la Justice des 28 avaient convoqué, pardon, invité à leur déjeuner l'eurodéputé Claude Moraes, le président de la commission des libertés. Lequel a, sans surprise, promis de faire de son mieux pour clôturer l'affaire.

4 Renforcer la lutte contre le trafic des armes à feu. Cette semaine, la Commission a déjà proposé un projet de renforcement de la directive européenne,

et diverses autres mesures discutées depuis longtemps devraient être accélérées. Notamment celles sur une harmonisation du marquage des armes. La Belgique, très concernée comme on le sait, tient notamment à ce que la réglementation sur la désactivation des armes de guerre soit améliorée, car dans certains pays, ces modifications, dans un sens ou dans l'autre, sont techniquement extrêmement simples. « *Nous allons*

aussi renforcer la lutte contre le trafic d'armes dans les Balkans », a promis Bernard Cazeneuve. Les Balkans, région d'où provient la majorité des armes de guerre, notamment les Kalachnikov, que l'on se procure pour quelques centaines d'euros notamment à... Molenbeek.

5 Fausse alerte sur l'agence européenne de renseignement.

Demandée avec force et depuis

longtemps par Guy Verhofstadt, le leader au PE du groupe libéral, cette idée d'une agence européenne opérationnelle du renseignement a été à la surprise générale annoncée par le commissaire européen à la Migration et aux Affaires intérieures Dimitris Avramopoulos, à son arrivée au JAI. Mais en conférence de presse, Bernard Cazeneuve – décidément le maître du jour – a balayé l'idée d'un revers de la main : « *Faisons*

d'abord mieux fonctionner les échanges d'informations. » Et le commissaire Avramopoulos de préciser que son idée n'était pour l'heure qu'une « *idée idéale, qui verra son heure le moment venu...* » ■

JUREK KUCZKIEWICZ

Les combattants belges condamnés

Le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné vendredi quatre combattants en Syrie, originaires de Vilvorde

et Machelen, à des peines de prison comprises entre 4 et 7 ans. Trois d'entre eux étaient partis en Syrie en mars 2013 pour prendre part à la lutte armée. Deux étaient déjà rentrés après

quelques mois. Le quatrième prévenu n'est finalement pas parti car il avait été interpellé pour d'autres faits. Les quatre suspects, Mohamed Aquichouh, Mohammed Sadik Cherabi, Annas Koundi

et Zouheir B., appartenaient à un groupe de jeunes de Vilvorde qui se sont radicalisés sous l'influence de Fouad Belkacem, leader du groupe radical Sharia4Belgium. (b)

renseignement L'Intcen est bien loin d'une CIA européenne

Il est temps de faire un pas supplémentaire en avant et de créer la base d'une Agence européenne de renseignement. » Pour résoudre les problèmes de coordination du renseignement entre États membres, suffirait-il de créer une CIA européenne ? C'est le monstre du Loch Ness : après bien d'autres dont Viviane Reding en 2013 et Guy Verhofstadt ces derniers jours, le commissaire européen chargé des Affaires intérieures, le Grec Dimitris Avramopoulos, a brièvement lancé ce vendredi l'idée d'un service européen de renseignement, avant de se reprendre. La sécurité et le renseignement sont du ressort des États. Au final, l'idée n'est même pas reprise dans les conclusions du Conseil de l'Union européenne.

Pourtant, si l'Union ne dispose pas d'une « agence » juridiquement distincte, ni d'officiers de renseignement qui se livreraient à la récolte de leur propre renseignement, il existe bien au sein du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) un « *service de renseignement européen* », qui assume ce titre, envoie parfois son personnel en mission d'information sur des terrains comme la Géorgie, la Libye ou la Thaïlande, et traite le renseignement classifié recueilli par les services de sécurité des divers pays membres de l'Union. Ce service s'intéresse notamment au radical-terrorisme et *foreign fighters* et assume dès lors une certaine redistribution intra-européenne du renseignement consacré aux djihadistes.

Fort d'environ cinquante agents de renseignement venus de divers pays membres – dont deux agents de la Sûreté de l'État belge – et d'une vingtaine d'administratifs, l'EU Intelligence Centre (EU Intcen) est basé avenue de Cortenberg, à Bruxelles, et dirigé depuis bientôt cinq ans par Ilkka Salmi, l'ancien chef du service finlandais de renseignement (Supo). Divisé en quatre sections, l'Intcen n'a guère de point commun avec un service opérationnel et encore moins avec un service « action », puisque trois sections se consacrent respectivement à l'analyse des sources ouvertes, à la couverture informative d'une situation de crise (*situation room*) ou à la gestion d'une éventuelle crise consulaire. Par contre, la section AI (« Analyse de renseignement ») dirigée par un certain

Thomas Knab préfigure bien ce que pourrait être un jour un service européen digne de ce nom. Cette section reçoit des services nationaux – qui le lui transmet sur une base volontaire – du renseignement national classifié. L'Intcen peut elle aussi prendre l'initiative d'interroger les services de renseignement des États membres. Ce renseignement national est agrégé, réanalysé à la lumière des éventuelles convergences de renseignements et des intérêts européens, puis distri-

L'Intcen n'a guère de point commun avec un service opérationnel et encore moins avec un service « action »

bué en interne. Mais il est aussi redistribué aux États membres (dans le respect des principes du « *need to know* » et du tiers service) et très partiellement communiqué au Parlement européen, via un comité spécial constitué de cinq membres de la commission des Affaires étrangères qui ont reçu une habilitation de sécurité.

L'Intcen produit ainsi tous les six mois des évaluations de renseignement, ainsi que – de manière réactive – des rapports de renseignement qui collent à l'actualité. Ces rapports et évaluations conservent les classifications des pays d'origine du renseignement et sont donc le plus souvent estampillés « EU Confidential » et « EU Secret ». Il semble exceptionnel que l'Intcen ait à gérer du renseignement de niveau « EU Top Secret » (ce qui correspond au « très secret » belge), ce qui montre qu'il existe une certaine réserve, voire réticence, des services nationaux vis-à-vis de ce service européen.

Est-ce que ce service pourrait préfigurer un authentique service de renseignement opérationnel européen ? Le chemin serait en tout cas très long. Juridiquement, l'Intcen n'existe que sur la base de sa mention dans la décision du Conseil créant le SEAE (2010/427/EU), il n'a aucune capacité juridique à tenir un fichier de djihadistes, par exemple, ou à mener des opérations propres de renseignement. Par contre, il pourrait aisément être transformé en plateforme sécurisée d'échange de renseignements protégés. ■

ALAIN LALLEMAND

Federica Mogherini « Non, l'Europe n'est pas en guerre »

Si ce n'était sa petite voix due à un refroidissement, le calme avec lequel la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères nous a reçus, mercredi, dans son bureau du Berlaymont, ne pourrait trahir sa vie trépidante. Elle va recevoir, après nous, le ministre des Affaires étrangères du Paraguay, puis rejoindre Bozar pour participer à un débat des « Journées de Bruxelles », avant de partir le lendemain pour une visite de deux jours au Tchad. Jamais plus de deux jours consécutifs à Bruxelles... Claire, tout en maîtrise et en simplicité, Federica Mogherini réussit à éviter la fauteur tout en pratiquant la diplomatie, qu'elle réussit à saupoudrer d'accents de sincérité.

L'Europe est-elle en guerre, comme l'a déclaré le président François Hollande ?

Non, l'Europe n'est pas en guerre. Elle a décidé lundi dernier de répondre à la demande française de recevoir une assistance des États membres. Mais l'Europe n'est pas en guerre pour autant. Il y a lieu de construire une narration alternative à ce sujet.

Vous dites que l'Europe n'est pas en guerre, mais d'autres le disent, et il y a bel et bien une opération militaire qui est en cours et qui va se développer...

Il y a une coalition militaire depuis plus d'un an contre Daesh. L'Europe n'est pas engagée seule dans cette opération. Nos partenaires arabes y sont aussi, avec la Jordanie, l'Égypte, le Liban, les pays du Golfe, beaucoup d'États arabes et musulmans. Si guerre il y a contre Daesh, ils en sont également. Mais le meilleur terrain non seulement pour lutter contre Daesh, mais pour le défaire, est le terrain politique. Et c'est le processus que nous avons entamé à Vienne : nous avons la possibilité, peut-être pour la première fois concrètement, d'avoir une transition politique en Syrie, qui pourrait mettre fin à la guerre.

Qu'est-ce qui fonde votre optimisme ?

Ce n'est pas le moment de parler

d'optimisme. Mais il y a des ouvertures. Car, pour la première fois, nous avons tous les acteurs concernés autour de la table. L'Iran n'était pas présent auparavant (lors des pourparlers à Genève, NDLR). S'il est présent maintenant, ce n'est pas par hasard, c'est parce qu'en juillet, nous avons conclu l'accord sur le nucléaire iranien, qui a prouvé que ce pays est prêt à s'impliquer dans la communauté internationale. Et il y a une disponibilité, qui doit être vérifiée, des dirigeants iraniens de s'impliquer

de façon plus constructive aux côtés d'autres leaders régionaux. Comme tous les acteurs internationaux et régionaux sont à cette table, notamment ceux qui ont une influence sur les acteurs syriens, il y a plus de chances que ce qui y sera décidé pourra être mis en œuvre.

Assad va-t-il sauver sa tête, maintenant que c'est Daesh qui a été identifié comme l'ennemi ?
Ce qui s'est passé à Paris, mais aussi avant cela l'attentat à Beyrouth, l'attentat contre l'avion russe, et celui en Turquie, n'ont pas été sans effet sur la dynamique syrienne. Cela peut constituer un accélérateur du processus politique autour de la Syrie. Chacun comprend et devrait comprendre que la priorité numéro un doit être, non pas de combattre Daesh pour qu'Assad puisse rester en place – ce serait irréaliste après quatre ans de guerre civile – mais parallèlement de combattre Daesh avec l'effort international le plus large possible, et entamer le processus de transition politique à Damas. Les deux processus peuvent se renforcer l'un l'autre. Ce qui s'est passé à Paris et dans les semaines précédentes sont une façon de dire aux acteurs régionaux : maintenant, cela suffit.

N'est-ce pas triste d'avoir dû attendre les attentats contre l'avion russe, Beyrouth, Paris...

... en plus de tous les morts syriens ! Mais n'avons-nous pas dû attendre de voir un bateau rempli de 700 migrants faire

nauffrage en Méditerranée pour voir qu'il y avait un problème européen ? Et encore, certains disaient depuis des années déjà qu'il fallait faire quelque chose là-dessus ! Oui, c'est triste, terrible, mais ce serait pire encore si après toutes ces tragédies, on n'avait rien fait.

Le nouvel élément dans le contexte syrien est incontestablement l'élément russe, et son engagement militaire. Mais il y a toujours beaucoup de réticences européennes à faire confiance à Poutine, surtout après l'Ukraine.

Est-il un partenaire dans ce « new deal » ?

Vous dites « après l'Ukraine », mais le problème avec l'Ukraine n'est pas encore résolu, et nous continuons à y travailler... Pour autant, je peux vous dire que la Russie a été, du moins depuis que je suis en fonction, un acteur constructif dans au moins trois dossiers : la négociation avec l'Iran, le processus de paix au Proche-Orient, dans lequel elle joue un rôle très positif dans le quartette, et enfin la Russie a voté au Conseil de sécurité en faveur de notre opération militaire navale contre les passeurs en Méditerranée. Et cela en dépit de toutes les spéculations médiatiques sur un possible veto. Sur la Syrie, ils ont une position différente de l'europeenne sur As-

sad, mais je pense qu'on peut trouver un terrain d'entente entre l'UE, la Russie et d'autres acteurs, sur la façon d'aller de l'avant.

Si la Russie est si impliquée en Syrie, c'est parce que sa présence là-bas, avec une base navale, représente un intérêt

stratégique à long terme. La solution exigera-t-elle de sauvegarder cet intérêt stratégique russe ?

Je ne parlerai pas pour les Russes et leurs intérêts. Mais si les Russes ont un intérêt à une Syrie stable, dont la gouvernance aura été modifiée, dont le territoire aura retrouvé son intégrité, une Syrie qui ne souffre pas de divisions ethniques ou sectaires, qui soit laïque par

exemple, qui entretienne de bonnes relations avec ses voisins : tout cela est de notre intérêt également. Il s'agit quand même d'une région qui nous est voisine à tous. Et comme nous, ils voient partir là-bas beaucoup de « combattants étrangers »... Nous avons aussi des intérêts divergents, mais c'est là l'intérêt de pourparlers à Vienne avec tous : si nous additionnons les intérêts des 17 ou 18 acteurs, et qu'on arrive à trouver un terrain d'entente, alors oui, ce serait la base d'une solution durable.

On a l'impression que la politique étrangère européenne évolue vers la realpolitik, avec un accent plus marqué sur nos intérêts. On a parlé de la Russie, c'est aussi le cas de la Turquie : on a critiqué Erdogan pendant des mois, et maintenant il est presque devenu notre dernier

espoir pour freiner ou stopper le flux des réfugiés. Allons-nous tourner le dos aux droits de l'homme et oublier nos critiques des abus en matière de valeurs fondamentales ?

Notre relation avec la Turquie est complexe, elle l'a toujours été. La Turquie est à la fois un pays candidat à l'adhésion, un voisin, une puissance régionale et potentiellement mondiale, un pays qui intervient dans un problème éminemment européen qu'est la question de Chypre, un pays qui abrite plus de deux millions de réfugiés, un partenaire économique, commercial et énergétique... Si nous nous arrêtons seulement à l'aspect réfugiés, nous perdons la vue sur l'ensemble du spectre. Mon objectif est de travailler à notre relation avec la Turquie dans ce cadre complexe. La question des migrants et des réfugiés en est l'un des sujets du moment, en relation bien entendu avec la question syrienne, mais aussi la question kurde, qui est un enjeu régional important en termes de sécurité. Mais il y a aussi les réformes internes, les droits de l'homme, ou encore le contre-terrorisme : il n'est pas question ici non plus de transiger sur l'un pour obtenir l'autre.

Sera-t-il plus facile de trouver trois milliards d'euros à investir dans notre relation avec la Turquie, que 1,8 milliard que les États membres devaient investir dans le nouveau Fonds pour l'Afrique ?

Si nous abordons ce débat par le biais de la question de l'argent, nous avons tout faux. Tout faux, croyez-moi ! Il n'est pas question

d'argent en échange de la gestion du flux de réfugiés, pas plus avec

la Turquie qu'avec l'Afrique. Nous avons besoin d'argent pour l'Afrique, pas seulement parce que ses pays abritent plus de réfugiés que l'Europe. Nous devons investir pour les opportunités économiques, leur sécurité, la lutte contre les trafiquants. Et nous avons besoin d'argent pour la Turquie. C'est dans notre intérêt de les aider aussi, pour que leur société résiste aux difficultés de cette crise. La présence de

deux millions de réfugiés sur une très petite portion du territoire jouxtant la Syrie, peut causer des problèmes économiques, sociaux ou de sécurité à l'intérieur de la Turquie – et la même chose vaut pour le Liban et la Jordanie. On n'achète rien, et ce n'est pas de la charité. Si nous y mettons de l'argent, c'est pour tenter de relever ensemble, avec eux, un défi qui nous concerne tous. ■

Propos recueillis par
BART BEIRLANT (De Standaard),
PIERRE HASKI (Rue89/L'Obs), JUREK
KUCZKIEWICZ (Le Soir)



Federica Mogherini

La haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité est née le 16 juin 1973. Elue en 2008 députée pour le Parti démocrate (PD), elle se spécialise dans la politique internationale. En février 2014, Matteo Renzi la nomme ministre des Affaires étrangères. Et le 1^{er} novembre de la même année, elle succède à Catherine Ashton à la tête de la diplomatie européenne. Certains la trouvent alors trop jeune pour la fonction mais, un an plus tard, son professionnalisme et sa rigueur font l'unanimité. (V.K)

PERSO

« Mes sentiments ont tendance à monter à la surface »

Dans vos interventions, notamment face à la presse, vous tenez parfois un langage plus humain que ce qu'on entend d'ordinaire de la bouche des patrons de diplomates.

Vous cherchez à imprimer un style personnel différent à votre fonction ?

Vous voulez dire « donner un visage humain à l'Europe » ? (Elle éclate de rire.) Je suis comme cela. Mes sentiments ont tendance à monter à la surface, surtout lorsqu'ils sont forts. Cela peut être bon, ou mauvais, surtout en diplomatie. (...) Je considère que mon boulot consiste aussi à communiquer avec l'opinion publique, à laquelle nous devons rendre des comptes. Chaque fois que je peux passer un message d'unité renforcée, je le fais car cela contribue au résultat général. Et cela renforce la crédibilité de l'Europe.